

Session du 3 et 4 février 2020

Intervention de Sophie Foucher-Maillard

**Commission des solidarités
Action sociale territoriale**

Monsieur le Président,
Cher·e·s collègues,

Concernant l'action territoriale sociale, nous avons discuté en commission des solidarités en début d'année sur les modalités de l'action sociale, car nous ne pouvons pas rester dans le simple constat que la société change sans changer nous-même nos modes de fonctionnement. Vous avez réorganisé les MDS (Maisons Départementales des Solidarités) en interne mais nous souhaitons aller plus loin en territorialisant les politiques sociales. Cette recherche de toujours plus de proximité pour gagner en efficacité et surtout aller vers les personnes les plus précaires, pourrait se réaliser avec la constitution de comités de pilotage dans chacune des MDS. Ces comités de pilotage, sous la responsabilité des élus du secteur, feraient travailler ensemble les agents avec les élus municipaux, les associations du territoire mais aussi et surtout les citoyens et habitants.

A l'occasion des 50 ans de la MDS d'Angers-Est à Monplaisir, j'ai pu observer la richesse des échanges entre les habitants venus témoigner avec les agents et aussi avec les élus. Ces actions ont permis de faire se rencontrer des gens des différents services qui ne se parlaient que par téléphone jusqu'alors par exemple. Ce retour d'expérience a été très instructif et si cet échange était organisé plus régulièrement je suis sûre qu'il serait source de propositions.

Par ailleurs, l'implication des habitants est essentielle et d'ailleurs un budget participatif a été annoncé suite à la manifestation citoyenne en novembre, pour développer des actions solidaires. Mais je n'ai rien vu dans le budget. Qu'en est-il ? Et s'il est prévu, comment les MDS qui sont notre bras armé sur les territoires vont-elles être mobilisées ?